

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB218 Création graphique publicitaire 3			
Code	ARPB2B18P218	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patrick PIRLOT (patrick.pirlot@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'approche du cours fait suite à la première année en création graphique, tout en préparant et en familiarisant l'étudiant aux spécificités de la création numérique.

Pour rappel : la création graphique - et la création artistique au sens large - s'exprime dans une totale liberté tout en respectant les impositions et désirs du client et les exigences du produit et de la communication. Il ne s'agit pas exclusivement d'avoir une idée mais de savoir également présenter une image attrayante et ayant de l'impact.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement

Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier

1.2.6 Assumer des responsabilités d'encadrement

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité

2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle

2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Compétence 3 **Compétences spécifiques**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession

3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes

3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

3.1.3 Utiliser la technique graphique la mieux appropriée au projet à réaliser en fonction des ressources, du temps imparti et du budget

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif recherché : que l'étudiant sache gérer l'organisation d'une image dans un thème imposé.

L'étudiant sera capable de:

- réaliser une création personnelle et originale
- rechercher des sources (éveil à la curiosité culturelle artistique)

- Savoir expliquer sa démarche
- Savoir présenter un travail soigné
- Savoir respecter un délai
- Savoir utiliser les tendances graphiques attendues par un public cible
- Savoir être à l'écoute des attentes et des besoins du client
- Savoir interpréter une composition sous différents formats et différentes orientations (cross-médias)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B18P218· PB218 Création graphique publicitaire 3 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Création graphique publicitaire 3 24 h

Contenu

- Réalisation de personnages d'après un document de magazine. Finalisation cours de dessin vectoriel
- Réalisation d'un autoportrait d'après photo. Suivi cours dessin vectoriel
- Photomontage et intégration de texte (en collaboration avec le cours de français et de dessin vectoriel).
- Création de signes graphiques, duplication, répétition. Suivi cours dessin vectoriel
- Création d'une composition et adaptation en différents formats et différentes orientations (cross média).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant dans sa création se prendra totalement en charge et sera épaulé par le professeur afin de faire aboutir au mieux et de faire évoluer le plus loin possible son travail.

C'est pour cela que l'étudiant assiste au cours afin de vivre et d'échanger pleinement sa créativité avec l'enseignant. Les briefings sont donc donnés au cours : l'étudiant devra apprendre à prendre des notes et à ressentir les envies d'un client ainsi que ses désidérata.

Les briefings sont évidemment repris par l'enseignant plusieurs fois pendant l'élaboration créative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants doivent assister au cours et être actifs et créatifs durant celui-ci en soumettant leurs productions à la critique de manière régulière.

Ils auront loisir d'améliorer ou éventuellement de recommencer leurs travaux.

Ouvrages de référence

Les étudiants recherchent des sources d'inspiration sur le web, en bibliothèque... (magazines d'art et plus particulièrement d'art actuel).

Remarque importante : les sources d'inspiration sont un moteur et une prise d'ambiance thématique pour la création. Il n'est en aucun cas possible de reprendre une image partiellement ou dans son entièreté sous peine d'annulation du travail de l'étudiant.

Supports

Directives pratiques:

- L'étudiant sera en possession de son matériel (en fonction de sa création : choix du support, de sa technique et de son intention graphique) lors de chaque cours.
- L'étudiant aura effectué au préalable ses recherches de sources d'inspiration.

4. Modalités d'évaluation

Principe

o Evaluation continue :

Les créations des étudiants sont évaluées tout au long des recherches et de l'exécution afin d'améliorer le niveau de chacune.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- respect des consignes (format, sujet, impositions obligatoires, thématique...)

- la composition
 - l'originalité
 - la prise de risques
 - le soin et la présentation
 - l'aspect novateur du design
- o Présentation de créations finalisées en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Trv	40				40

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Évaluation du TJ :

Chaque travail sera évalué sur 20 points.

Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).